



Examens de la vue en ligne

La question de principe

L'Association canadienne des optométristes (ACO) s'inquiète de la sécurité des « examens de la vue » offerts en ligne au public. Les consommateurs doivent savoir que l'évaluation de l'erreur de réfraction d'une personne (puissance de lentille nécessaire pour corriger une vision défectueuse) sans examen physique de l'œil par un docteur en optométrie ou un ophtalmologiste (spécialiste de la vue) ne constitue PAS un examen de la vue. Quiconque prétend remplir les besoins d'une personne en matière de santé oculaire en effectuant un examen de la vue sans examiner physiquement cette personne ni évaluer l'état de santé de ses yeux fait une affirmation trompeuse.

Énoncé de principe

Les optométristes et les ophtalmologistes sont qualifiés pour interpréter les changements dans l'erreur de réfraction et dans l'état physique de l'œil, et établir les répercussions possibles de tels changements sur l'état de santé oculaire et général. Les consommateurs qui ont recours aux « examens de la vue » en ligne s'exposent à un risque important, car des maladies des yeux pouvant causer une perte de vision irréversible et d'autres maladies pouvant avoir de graves répercussions et causer un décès prématuré pourraient ne pas être diagnostiquées ni traitées.

Il faut examiner de près les personnes qui commercialisent les examens de la vue en ligne et, dans la mesure du possible, les empêcher de dissuader les gens de subir les examens de la vue complets qui sont nécessaires au diagnostic rapide de graves maladies des yeux, souvent avant même l'apparition de symptômes évidents. Les docteurs en optométrie diagnostiquent et traitent couramment des maladies des yeux liées au diabète et à l'hypertension, le glaucome, la dégénérescence maculaire, les cataractes et de nombreux autres problèmes de santé. Souvent, une intervention tardive peut engendrer des lésions oculaires évolutives et nécessiter plus tard des traitements plus intenses et coûteux.

Afin de contribuer à la protection des consommateurs, l'ACO continuera de surveiller la promotion des « examens de la vue sans médecin » sur Internet, de concert avec d'autres organismes sanitaires et ministères, pour sensibiliser la population à ces affirmations trompeuses et à l'importance des évaluations et des soins professionnels réguliers pour la santé des yeux.

Révisé en mai 2014